

ÉLOGE FUNÈBRE – PIETER LEYS

Le **président** (*devant l'assemblée debout*): Pieter Leys, membre honoraire de la Chambre, est décédé le mardi 8 décembre 2009, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Avocat de profession, il a transité vers la politique par le biais de son action au sein du Christelijk Middenstandsverbond. Il a entamé sa carrière politique en 1953 comme conseiller communal de Sint-Andries-Brugge, commune dont il sera bourgmestre pendant douze ans à partir de 1959.

M. Leys, Flamand engagé, a été élu en 1965 député VU dans l'arrondissement de Bruges. Il sera réélu à trois reprises et coopté une fois au Sénat.

Sa carrière parlementaire a pris fin en 1980.

Tout au long de sa carrière à la Chambre, Pieter Leys a témoigné un intérêt particulier pour les travaux publics, l'organisation judiciaire et les intérêts communaux.

À l'issue de son mandat parlementaire, il a continué à participer très étroitement à la vie politique locale de sa bonne ville de Bruges dont il fut échevin pendant six ans.

Pieter Leys a été un député extrêmement actif et des plus engagés.

Au nom de la Chambre, je présente à sa famille les plus sincères condoléances de notre assemblée.

Yves Leterme, premier ministre (en néerlandais): Je tiens à joindre les condoléances du gouvernement à celles de la Chambre. Je voudrais adresser nos plus sincères condoléances à la famille, aux amis et connaissances de M. Pieter Leys.

La Chambre observe une minute de silence.